



Fin d'année : Marssac s'anime pour le plaisir des petits et des grands

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voici entrés dans le dernier mois de l'année, celui des premiers froids et des préparatifs de Noël. Vous allez trouver tout au long de votre journal des informations sur les animations qui jalonnent les semaines à venir. Convivialité et originalité avec le Marché de Noël et l'Artistic's Noël, poésie et mélodies avec le concert de Noël, l'occasion pour vous peut-être de découvrir ou redécouvrir notre église, solidarité entre générations avec le Repas des aînés, temps forts d'échanges avec la cérémonie des vœux aux habitants... Nombreux sont les rendez-vous que nous propose cette période, toujours portés par des associations et des bénévoles plus motivés que jamais.

Ce mois-ci, votre Marssac info, met également à l'honneur de nombreux Marssacoises et Marssacois : un coureur de fond, un écrivain occitan, un vieux pressoir qui raconte, des commerçants et des artisans dynamiques, des distributeurs bénévoles, des associations qui bougent, qui animent, qui fêtent... reflet de la vie de notre commune.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne, d'ores et déjà, rendez-vous le 23 janvier où l'ensemble des élus et moi-même vous présenterons nos vœux.

Très sincèrement,
Anne-Marie Rosé

sommaire

Mot du maire	p 1
Abris bus	p 2
Les vestiaires font peau neuve	p 2
Signalisation en centre-ville	p 3
Don du sang, don de vie	p 3
Michel Raznik aux 100 kms de Millau	p 4
Les murmures du vieux pressoir	p 5
Maisons et balcons fleuris	p 6
Les 35 ans du club des aînés ruraux	p 7
Portes ouvertes "Temps Danse"	p 7
Comité des fêtes à l'honneur	p 8
La boule Marssacoise	p 9
Artistic's Noël de la Bibliothèque	p 9
Le chocolat dans tous ses états	p 9
Les distributeurs du Marssac info	p 10
Canton occitan	p 10
Foot : les résultats à mi-saison	p 11
Programme des fêtes de fin d'année	p 11
Commerces, services & artisanat	p 12 & 13
Concert de Noël	p 12
ZAC de Rieumas	p 14
Commémoration du 11 novembre 1918	p 15
Monoxyde de carbone : danger	p 16
Le pays de l'Albigeois et des Bastides sur Internet	p 17
Compte-rendu du Conseil	p 18 à 21
Info déchetterie	p 22
Formation sécurité	p 22
Attention aux arnaques	p 22
Etat civil	p 23
Numéros utiles, Marché de Noël	p 23
Invitation au Repas des aînés	p 24

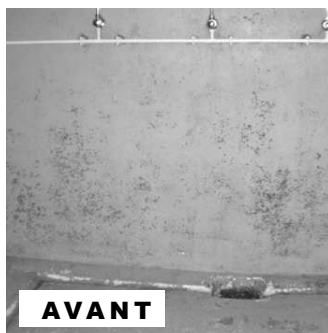


*Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes de fin d'année
Toute l'équipe municipale*





Les vestiaires du stade d'honneur font peau neuve



AVANT



APRES



Dans le cadre d'une amélioration générale des équipements municipaux, les deux vestiaires du stade Désiré Gach (50 m2 environ) font l'objet depuis mi-novembre d'une rénovation par les agents municipaux. Ces installations étant fortement fréquentées par nos équipes de football (à la fois avant et après les matchs), un rafraîchissement devenait nécessaire voire même salutaire.

Première étape, un nettoyage par haute pression des douches afin d'assainir les murs couverts de salpêtre, puis pose d'une peinture adaptée aux espaces humides. Deuxième étape, la mise en place d'un carrelage au sol et peinture des murs, bancs et plafonds. Les travaux seront terminés mi-décembre. Un grand merci à Bernard, Christian, Romain et Joel.

Un nouvel abris-bus rue Laennec

La déviation du trafic routier par la rue Laennec durant les travaux du rond-point de Rieumas a amené à renforcer la sécurité sur cette voie, notamment par la matérialisation d'un chemin piétonnier, la mise en place d'un éclairage et d'un emplacement pour un arrêt de bus supplémentaire. Avec la venue du mauvais temps l'installation d'un abri-bus sur cet arrêt était devenue indispensable. Depuis la rentrée de Toussaint, c'est chose faite ! Nos enfants peuvent maintenant attendre le bus plus en sécurité et à l'abri des intempéries.





Le nouveau mode de stationnement en centre-ville : fin de l'opération



Chacun a pu se familiariser, depuis quelques semaines aux trois catégories de stationnement :

Marquage rouge : stationnement temporaire de 15 minutes

Marquage bleu : stationnement temporaire d'1h30

Marquage blanc : stationnement illimité

Les commerçants interrogés se sont dits satisfaits de cette nouvelle réglementation.

Engagés en juillet dernier, les travaux d'amélioration du stationnement en centre-ville ont pris fin ce mois-ci avec la pose par les agents municipaux des panneaux de signalisation aux entrées du village et de bornes anti-stationnement pour protéger des entrées de propriétés avenue de Toulouse.

A chacun d'entre nous de la respecter désormais ; les contrevenants pourront faire l'objet d'une verbalisation par la gendarmerie si des excès sont constatés.

en bref...



Donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr
ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

Don de sang, don de vie



Deux collectes de sang ont été organisées cette année par l'Etablissement Français du Sang sur la **commune de Marssac**, la première le 23 juin et la seconde le 6 octobre dernier. Ce sont près de **100 donateurs bénévoles**, 50 en juin et 48 en octobre, qui se sont portés volontaires ces

jours là, permettant ainsi à l'EFS de mieux faire face aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de notre région qui, outre les soins aux malades et aux opérés, doivent faire face également aux nombreux accidents de la route.

Pour info : on peut donner son sang de 18 à 65 ans, à condition d'être en bonne santé et de ne pas avoir été dans une situation à risques (voyages dans certains pays étrangers, rapports sexuels non protégés...). Pour plus de précision sur les conditions du don de sang et les lieux de collecte, s'informer sur le site de l'EFS (www.donusang.net) ou par téléphone (0810 150 150).

PRECISION

Marssac info :
Journal Municipal d'information
Directrice de la publication :
Anne-Marie Rosé
Coordination de la rédaction :
P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations
Tirage : 1500 ex
Distribution : par nos soins
Papier entièrement recyclé
Impression : Sorep Albi
Dépôt légal en cours



Michel Raznik, un marssacois à l'honneur aux 100 kms de Millau



Samedi 27 septembre 2008 à 10 heures sous un beau soleil, plus de 1 800 coureurs ont pris le départ de la 37ème édition des 100 kms de Millau.

Michel Raznik, 45 ans, de Marssac sur Tarn, s'est classé à une superbe 13ème place en 8h55mn50s. Il raconte.

“Je cours pour l'association Lagravoise et Marssacoise des Rives du Tarn Running. Nous sommes une cinquantaine de membres.

Ma première grande course a été le marathon de Toulouse en 2007 et celui d'Albi cette année.

Ma préparation pour les 100kms de Millau a duré 4 mois à raison de 150kms de sortie par semaine. Mon objectif étant de réaliser 9h25 !

A Millau, il faut savoir gérer sa course. Le profil du parcours vous conduit à la prudence. Mon accompagnateur en VTT, Christophe, est présent pour que je sois dans les meilleures conditions.

C'est parti !

La première boucle de 42 kms s'est très bien passée, avec un temps de 3h45 en 91ème position. Les premières pentes se profilent au kilomètre 47. La route s'élève pour passer sous le Viaduc (pas le temps de faire du tourisme). Un peu plus loin, au kilomètre 60, la fameuse montée de Tiergues avec sa très longue descente qui vous emmène à Saint Affrique au kilomètre 71. Mon temps ? 6h15 en 18ème position.

La tête et les jambes suivent mais je sens que ça devient plus difficile. Je prends toujours le soin de bien m'alimenter. Merci Christophe !

Le retour sur Millau s'effectue dans l'autre sens. Je croise en permanence les autres coureurs. Les spectateurs, tout le monde vous encourage... c'est ça Millau, c'est splendide.

Au kilomètre 90, nouvel objectif, je dois descendre sous la barre de 9h ! Je suis dans les temps.

Kilomètre 99, je sais que je vais le faire. Le final est beau, j'entre dans la salle sous les applaudissements au terme d'un chrono de 8h55mn50s. Et là c'est merveilleux. Je fais partie maintenant de la famille des cent bornards.

Un grand merci aux organisateurs et aux bénévoles qui font de Millau une course mythique. Et encore une fois merci à mon accompagnateur en VTT, Christophe Atrax.

Michel”

en bref...



Donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr



Le vieux pressoir m'a dit : les vendanges sont terminées. Ah les vendanges! Du temps de ma jeunesse je ne pensais qu'à ça car c'était une fête. J'en étais impatient comme un jeune chasseur attendant l'ouverture. Aujourd'hui, c'est fini et je crois qu'à Marssac il n'y a plus qu'une vigne, fort belle m'a-t-on dit, grâce à monsieur Reynes.



Les murmures du vieux pressoir



Elle mériterait d'être inscrite à l'inventaire de notre patrimoine ! Quant à moi, c'est à Constant SARNY de Marssac que je dois d'être un enfant du pays. C'est lui qui m'a construit et c'est donc à ce titre que je trône sur un piédestal place du Barry. Juché comme je suis, il m'arrive de voir passer quelques remorques qui, lorsqu'elles sont pleines et montrent leur dos rond, me permettent de voir si la vendange est belle. Cela me fait plaisir et me rend triste à la fois. En effet, depuis que les journaux, les lotos et les cigarillos ont déserté l'endroit, quelque chose a changé sur la place du Barry. Elle paraît plus grise. Parfois j'ai le "bourdon". Le vendredi matin, c'est mon dimanche à moi, le seul jour où ça bouge. Je sers même d'étal aux vendeurs du marché. Mais il y a mes douleurs qui ne s'arrangent pas. Mon épaule gauche est toute gangrenée et mon timon, le pauvre, se transforme en charpie. Je crains même qu'un jour un enfant turbulent (je sais que ça existe) me chevauche et se blesse. Quelques infiltrations me feraient un grand bien, je crois d'ailleurs savoir que la mairie y pense. Mais il y a tant à faire. Pour le moment je dois me contenter d'un parterre de fleurs et loin de moi l'idée que l'on fleurisse ma tombe. Un jour mon tour viendra et l'on me soignera, j'en suis sûr. On pourra alors fêter ça avec du vin nouveau en grillant des châtaignes. En attendant, si vous passez par là, venez me voir, j'en aurai du plaisir.

Paul L



Le vendredi 14 novembre s'est tenue en mairie, la remise des prix du concours des plus beaux jardins, potagers et balcons de Marssac. Cette cérémonie venait en point final de l'action menée pour la première fois sur la commune par la commission "Fleurissement et Cadre de vie". Ce fut l'occasion d'un moment placé sous le signe de l'échange et de la convivialité, particulièrement apprécié par les nombreux marssacois présents ce soir-là.

Concours des Maisons et Balcons Fleuris : la passion des jardiniers récompensée

52 maisons remarquables avaient été identifiées en juin. 48 personnes ont finalement relevé le défi et participé au concours.

Après plusieurs passages pendant l'été et l'automne pour observer l'évolution des jardins, les quatre élus de la commission, Isabelle Nespoulous, Isabelle Villas, Bruno Doré et Gilbert Roche, ont délibéré en octobre et retenu trois gagnants par catégorie :



Catégorie "Maison fleurie avec jardin visible"

- 1er prix : Mademoiselle Théron
- 2ème prix : Monsieur et Madame Delcros
- 3ème prix : Monsieur et Madame Costes

Catégorie "Balcon, terrasse, fenêtre, mur sans jardin"

- 1er prix : Madame Soulié
- 2ème prix : Monsieur et Madame Cabot
- 3ème prix : Monsieur et Madame Blanc



Catégorie "Potager, jardin familial fleuri"

- 1er prix : Monsieur et madame Zullo
- 2ème prix : Monsieur et Madame Alberge
- 3ème prix : Monsieur et Madame Lasauvetat



La commission n'a pas souhaité en rester là et a voulu honorer tous les candidats : elle a pour cela sollicité les commerçants de Marssac concernés par le jardinage, la fleuristerie et l'horticulture en général. L'entreprise Vitivista et le magasin de fleurs l'Orchidée ont répondu favorablement en apportant leur soutien logistique et leur parrainage à cette manifestation. La commission les remercie pour cette aide précieuse.

Chaque participant a donc été récompensé pour avoir contribué, par sa passion et son travail, à l'embellissement de notre village.



La dynamique est lancée. Les élus qui se sont impliqués dans cette action ont le ferme espoir que ce premier concours aura déclenché chez chacun d'entre nous l'envie de participer à l'embellissement et à la valorisation de notre cadre de vie commun, et ce quelle que soit la taille de notre jardin. Rendez-vous donc à toutes et tous au printemps 2009 pour un nouveau concours, les critères de sélection seront sans doute révisés...



LE CLUB DE L'AMITIÉ ET DES AÎNÉS DE MARSSAC A FÊTÉ SES 35 ANS

Le 28 Octobre 2008 plus de 80 convives étaient réunis à la salle municipale, en présence de Mme Rosé maire de Marssac, Mr Valax, Député et Conseiller Général et Mr Campari Administrateur à la Fédération Départementale. Tous trois soulignèrent dans leur intervention l'importance du rôle de l'Association au sein de

la Commune. Une exposition photos permettait à chacun de se repencher sur l'histoire du club. Après le repas, après-midi dansante pour les uns, belote pour les autres clôturèrent ce grand moment de convivialité et de bonne humeur.



ASSOCIATION TEMPS DANSE

Nouveauté 2008 : L'association propose une semaine "Portes ouvertes" les 15-16-17 décembre. Pendant ces 3 jours, ceux qui le souhaitent pourront assister à un, deux, voire à tous les cours proposés, la seule contrainte étant d'être présents en début de cours (Les photos et les films seront autorisés).

Lundi 15 décembre

préparatoire 3 17h-18h
moyen 1 18h-19h
avancé street jazz 19h-20h15

Mercredi 17 décembre

élémentaire 3 13h45-15h
élémentaire 4 15h-16h
élémentaire 1 16h-17h
avancé modern jazz 17h15-18h30
adultes 18h30-19h30

Mardi 16 décembre

éveil (MS-GS) 17h-17h45
initiation (CP/CE1) 17h45-18h30

Le 18 Novembre fut l'occasion d'un nouveau rendez-vous au Club avec les 26 artistes du groupe "La Joie de Vivre". Leurs chants et leurs danses firent de cette après midi un enchantement qui se termina par un goûter.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

**Nicole Roche, Présidente
du Club de l'Amitié et des
Aînés de Marssac
Tél 05 63 55 41 07
rochepn@wanadoo.fr**



LE COMITÉ DES FÊTES DE MARSSAC À L'HONNEUR

Le gala annuel de la Fédération des Organisateurs de Fêtes en Midi-Pyrénées s'est tenu cette année au Parc des expositions d'Albi, le 8 novembre. Ce fut un temps fort pour tous les membres du Comité des fêtes de Marssac et leurs bénévoles puisque le Comité a reçu deux premiers prix lors de cette manifestation : le premier prix 2008 de l'encouragement et le premier prix

2008 de l'organisation et de la qualité des manifestations pour les villes de plus de 1500 habitants (après Mazamet, Naucelle..).

Ce prix récompense la trentaine de bénévoles qui durant toute l'année oeuvrent sur le terrain pour offrir à tous les habitants de la commune des manifestations festives gratuites et de qualité.

Ce trophée représente pour eux la reconnaissance de leur travail et de leur implication en faveur de la dynamisation et de la qualité de vie de notre village.

Les bénévoles tiennent à remercier toute la population Marssacoise pour sa participation active, son état d'esprit convivial et solidaire dans toutes les manifestations organisées en 2008, mais également les commerçants, associations et artisans de la commune qui les soutiennent.

Le comité des fêtes de Marssac vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et une bonne année... qui sera encore une année pleine de surprises...



dernière minute...

Enfin des filets tout neufs pour le stade Désiré Gach



MARSSAC
DIMANCHE 25 JANVIER 2009
SALLE DES FÊTES - 14h30
LOTO GÉANT
DU COMITÉ DES FÊTES

JAMBONS
POUBELLES GARNIES
LECTEURS DVD
GAMESCOPE
CANARDS GRAS...
ETC...

Manifestation organisée par le
Comité des Fêtes de Marssac

Un nouveau bureau pour la boule marssacoise



Suite à son assemblée générale, la "boule marssacoise" a renouvelé son bureau :

Président	Claude Brissebrat
Vice-Président	Jean-Claude Galau
Trésorier	Gilbert Guiseppin
Trésorier adjoint	Marc Muniesa
Secrétaire	Valérie Brissebrat
Secrétaire adjointe	Francine Audouard

Les membres actifs sont Jean-Luc Alibert, Georges Cros, Christianne Cros, Christine Rataboul, Gérard Audouard, Robert Gisclard, Landry Molinier, Christian Baita, Ali Ramrane, Nadine Rouquié.

Félicitations aux vainqueurs 2008 : G. Audouard pour le trophée vétérans et F. Jamme pour le challenge Galau.

De plus amples informations sur les activités du club vous seront communiquées lors du prochain Marssac info.

Le bureau



La bibliothèque associative "la Vieille Cantine"

Vous propose

ARTISTIC'S NOEL

DIMANCHE 7 DECEMBRE 2008

salle municipale de Marssac

de 10h à 18h

Patchworks, peintures, santons de Noël, broderies, nichoirs, huiles essentielles...

30 artistes venus de tout le département vous feront découvrir leur talent et les joies de Noël

UNE TOMBOLA AU PROFIT DE LA BIBLIOTHEQUE sera proposée, venez nombreux !

FERMETURE du samedi 20 décembre au 2 janvier 2009, REOUVERTURE LE SAMEDI 3 JANVIER 2009. Nous souhaitons de bonnes fêtes à tous nos adhérents et à bientôt pour de nouvelles aventures littéraires. Le bureau

Le chocolat dans tous ses états



Les 15 et 16 novembre derniers s'est tenu à Albi le premier salon du chocolat. Cette manifestation a rencontré immédiatement son public (11 000 entrées). La foule des grands jours était au rendez-vous. Une entreprise marssacoise (la boulangerie Dallet) a créé l'événement. En effet, Madame Hélène Dallet a conçu une robe en chocolat qui a eu les honneurs de la presse et le plébiscite d'un public nombreux qui se pressait sur le stand. Un grand merci à Amélie Dallet pour ses photos.



Comment Marssac info arrive dans votre boîte aux lettres ?

En cette fin d'année, nous voulons donner un coup de projecteur sur les femmes et les hommes "de l'ombre" sans qui le Marssac info n'arriverait jamais jusqu'à nos boîtes aux lettres : les distributeurs. Des femmes et des hommes aux mollets et au moral d'acier... Qu'il pleuve, qu'il vente, sous notre chaud soleil ou au milieu des feuilles qui tourbillonnent, tous les mois, fidèles au poste, ils sillonnent les rues, ruelles, impasses de notre commune pour déposer le Marssac info dans nos boîtes aux lettres. Et quand il faut insérer des feuilles volantes dans les 1 500 exemplaires de notre journal (photos), ils sont encore là !

Dès 2009, à cette équipe des premiers jours, viendront s'ajouter de nouveaux bénévoles soucieux d'apporter leur temps et leur énergie pour leur commune. Qu'ils soient toutes et tous ici remerciés.

les distributeurs du marssac info

M. et Mme PECH	M. Thierry MALLÉ
M. et Mme LAGARRIGUE	M. Thierry STÉFANON
M. Jean GUILHEM	M. Joseph ORTIGOSA
Mme Chantal MAËS	M. et Mme CABOT
M. Jean Louis CAMEL	



Canton occitan

(sé prononço Cantoun occità)

Aqueste cop anam parlar proverbis
Un tròç de la cultura nostre....

- Es un ostal qúi plòu coma defòra
(Es un oustal ont plaouò coumo deforo)

C'est une maison où il pleut autant que dehors.

(Soit une maison mal entretenue)

- A mai de pèls qu'una ceba
Il porte plusieurs tricots les uns sur les autres

(Il est plus couvert qu'un oignon en hiver).

- Lo que tard velha maitineja pas
(Qui sé coulco tard sé pot pas levar d'ouro)

Celui qui veille tard ne peut pas se lever tôt.

-Li an degut balhar un òs !
On a dû le soudoyer ou " l'acheter"
Se dit pour désigner un faux témoin.

-Tant que trobarem la sopa bona...
(Tant qué troubaren la soupo bouno)
Tant que nous aurons goût...à la vie.

- Una femna e un ensalada es pas jamai pro bolegado
(uno feno e uno salado es pas jamai prou boulegado)

Une femme et une salade ne sont jamais...assez remuées !!

- Promessas del govèrnament -
duran pas mai qu'un lavament
(proumessas del govern duron pas mai ou pas pus qu'un lavoment)
Sans traductions...

- Son los colhons que fan la guèrra
E los generals que sondecorats
Seuls les couillons font la guerre
Mais seuls les généraux sont décorés.

Auba roja... vent o pluèja
Aube rouge = vent ou pluie
Se prononce : Aubo roujo... bent ou plùejo

R-Guiraud



Foot, les résultats à mi-saison de Marssac Rivières Senouillac Rives du Tarn

Equipes	points	victoires	défaites	nuls	classement
Une (promotion honneur)	19	3	1	3	4
Deux (excellence district)	14	2	2	2	9
Trois (promotion district)	9	1	1	2	7
18 ans (brassage)	16	3	0	2	1
15 ans (brassage)	16	3	0	2	1
13 ans (excellence)	4	0	4	0	10

L'équipe 1 est toujours en course pour l'accession en division d'honneur régionale et participera aux 32ème de finale de la coupe du Midi en janvier 2009. Les deux autres équipes seniors poursuivent leur petit bonhomme de chemin en championnat et en coupe du Tarn pour la réserve. Chez les jeunes, les 18 ans vont disputer le championnat honneur après une première phase de brassage terminée en tête. Il en est de même des 15 ans. Enfin, les 13 ans éprouvent quelques difficultés dans leur difficile championnat d'excellence de district.

Fêtes de fin d'année à Marssac

Artistic's Noël de la bibliothèque associative

Pour mille idées de cadeaux

Dimanche 7 décembre 2008 de 10h à 18h
salle municipale de Marssac

Marché de Noël du Comité des fêtes

Samedi 13 décembre 2008 de 12h00 à 19h00
Place du Barry

Concert de Noël

Vendredi 19 décembre 2008 à 20h30
en l'église de Marssac

Repas des aînés

le samedi 10 janvier 2009 à 12H00
à la salle municipale

Vœux de Mme le maire et des élus aux habitants

vendredi 23 janvier 2009 à 18h30, salle municipale



*Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes de fin d'année
Toute l'équipe municipale*

Demandez le programme...

Cette année encore, Marssac s'illumine à l'approche des fêtes de fin d'année. Afin que vous puissiez avoir **un aperçu de toutes les propositions festives et gratuites d'accès** de notre commune, nous avons le plaisir de vous présenter le programme des festivités. Ce document sera à votre disposition dans tous les commerces de notre commune ainsi que sous forme d'affiches. Nous vous souhaitons à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

NB : vous trouvez indiquées ici uniquement les activités festives gratuites d'accès. A celles-ci s'ajoutent bien entendu les autres manifestations de fin d'année organisées par les associations (lotos, réveillon de fin d'année...) ou par les commerçants de Marssac.

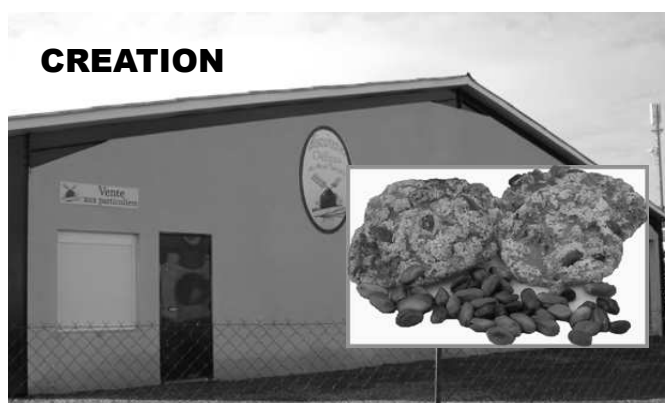
Commerces, services & artisanat

*Des créations, des déménagements,
des agrandissements...
ça bouge à Marssac*

Malgré la période incertaine, des projets sortent de terre, des entreprises s'installent, proposent et innovent... Souhaitons-leur bonne chance et bon vent. Lors de nos rencontres avec ces femmes et ces hommes d'initiative, tous nous ont précisé leur attachement à notre commune et leur volonté d'apporter le meilleur service et leur meilleur accueil à tous.

N'oubliez pas, ce sont nos commerces et nos entreprises qui font vivre et animent notre village.

**Un oubli, une précision,
une nouveauté...
commerçants, artisans,
prenez contact avec
nous pour faire paraître
votre information.**



Biscuiterie Délices du Pays Tarnais

Elle vient de s'installer dans la zone artisanale de la Vialette. Elle fabrique une gamme de croquants enrichis de saveurs fruitées telles que le citron et le cranberry sans oublier les amandes, les noisettes et les pistaches ainsi que des macarons aux arômes naturels.

Rue Jean Perrin - Tél : 05 63 53 08 31



IBC sarl et SMSB sarl

Ils étaient avenue de Toulouse, ils ont déménagé Place du Barry. IBC : spécialiste de la construction en bois du Canada (étude et conception). SMSB : spécialiste en couverture, zinguerie, charpente, menuiserie.

Place du Barry Tél : 05.63.49.08.55

Concert de Noël

En l'église de Marssac

Le 19 décembre 2008 à 20h30, la chorale "Les croquenotes" de Lagrave viendra nous régaler de chants traditionnels de Noël, de chants sacrés et de chants du monde. **Entrée libre et gratuite.**

A l'issue du concert, vous êtes toutes et tous conviés au verre de l'amitié offert par la municipalité.

Contact : "Les croquenotes", Madame Marie-Joseph Quque 05 63 41 74 68



Cabinet d'assurance SIMORTE agent AGF

Il a traversé l'avenue d'Albi pour s'installer en face dans de nouveaux locaux plus lumineux et plus spacieux. Il est installé à Marssac depuis le 1er janvier 1990.

6 av Albi Tél : 05 81 18 06 00



MILL'OPTIC, M. MILLOT

Installé à Marssac depuis le 6 décembre 2002, il vient de tripler sa surface de vente suite à son agrandissement.

1 av Toulouse - Tél : 05 63 53 37 27



Salon de coiffure PROFIL COIFFURE

Mme RAVAILLE a travaillé 20 ans dans différents salons de coiffure albigeois. Elle vient d'ouvrir son propre salon à Marssac le 3 novembre 2008.

17B avenue d' Albi - Tél : 05 63 49 06 11



Entreprise Patrick ARMENGAUD

M. Armengaud a créé son entreprise de maçonnerie générale le 1er octobre 2008. Il est également spécialisé en assainissement.

5 rue Antoine Becquerel - Tél : 06 76 56 50 66



Z.A.C. de Rieumas

Le dossier de création est consultable en mairie jusqu'au 15 janvier

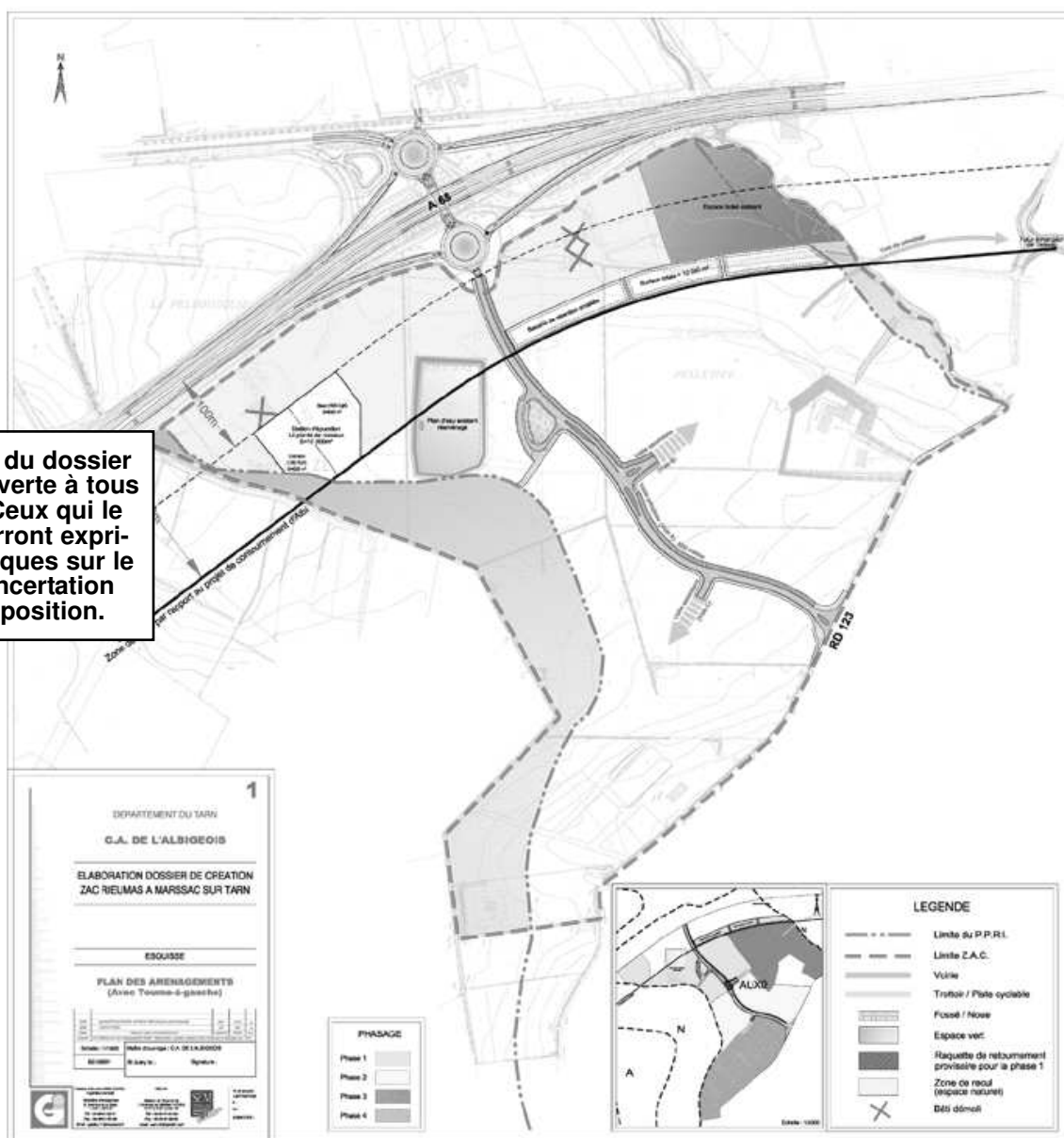
Sa consultation est publique, ouverte à tous les habitants. Ceux qui le souhaitent pourront exprimer leurs remarques sur le registre de concertation mis à leur disposition.

Les 17 communes membres de la C2A, réunies en conseil communautaire le 30 septembre 2008, ont voté à l'unanimité la décision de créer une Zone d'Aménagement Concerté à vocation économique sur la commune de Marssac sur Tarn au lieu dit Rieumas.

Le dossier de création de cette zone est disponible en mairie pour consultation. Il comprend plusieurs pièces : Plan de situation-Rapport de présentation-Plan de délimitation du périmètre de la zone -Etude d'impact -Régime financier-Programme Global des constructions.

Dans les mois qui viennent un second dossier, le Dossier de Réalisation, sera mis au point, sous la direction du comité de pilotage de la Zone dont la commune de Marssac est membre. Ce document, beaucoup plus précis, donnera lieu à enquête publique. Nous vous tiendrons informés en temps voulu afin que tous les marssacois qui le souhaitent puissent là aussi exprimer directement leur avis sur ce dossier. Cette étape est d'une grande importance car une fois l'enquête publique terminée, et le dossier approuvé par le conseil communautaire de la C2A, celui ci devient définitivement opposable aux tiers.

La consultation du dossier est publique, ouverte à tous les habitants. Ceux qui le souhaitent pourront exprimer leurs remarques sur le registre de concertation mis à leur disposition.



11 novembre 1918 / 11 novembre 2008

Marssac honore les morts de la grande guerre



Message du 11 novembre 2008 de M. Jean-Marie Bockel Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants

“Il y a aujourd'hui 90 ans, le 11 novembre 1918 à

11 heures, les clairons sonnaient le cessez-le-feu tout au long de la ligne de front, mettant un terme aux combats meurtriers de la Première Guerre mondiale. Exténuée par quatre années de souffrances, de deuils et de privations, la Nation toute entière laissait éclater sa joie.

Le 11 novembre 1918, la foule est en liesse dans la capitale. Au front, le canon s'est tu pour laisser place à un silence assourdissant. Incrédules, les combattants peinent à réaliser qu'à cet instant précis s'achève leur long cortège de souffrances.

Avec la joie des vainqueurs, contraste également la tristesse de tous ceux qui célèbrent cette victoire dans la douleur causée par la perte d'un proche. Pour les centaines de milliers de veuves et d'orphelins de cette Grande Guerre, le deuil succède au silence des armes.

A Paris, le 11 novembre, la Chambre et le Sénat font un triomphe à Clemenceau, l'homme qui incarne ce jour là la victoire, l'homme qui a personnifié la France mieux que quiconque aux yeux de tout un pays. Alors que le canon tonne dans le ciel de la capitale, les parlementaires, émus jusqu'aux larmes, entament en chœur la Marseillaise.

Après leur avoir lu les conditions d'armistice, le "Tigre" s'adresse à eux : "Au nom du peuple Français, au nom du gouvernement de la République Française, j'adresse le salut de la France une et indivisible à l'Alsace et à la Lorraine".

Aux yeux de tous, la France a été durant quatre années le champ de bataille de l'Europe et du monde. Dans la boue des tranchées, sous une pluie incessante de fer et de feu, sur des lignes de front désespérément immobiles, les hommes ont connu pour la première fois la mort de masse. Des forts de Verdun aux champs de bataille de la Somme, des plaines d'Artois aux montagnes du front d'Orient, sur terre, sur mer et pour la première fois dans les airs, les hommes sont venus mourir de tous les continents.

Au poids des destructions matérielles vient s'ajouter le fardeau de la paix. Le soir du 11 novembre, Clemenceau s'est adressé à ses proches : "nous avons gagné la guerre, mais maintenant il va falloir gagner la

paix". Une tâche écrasante attend les nations Alliées. Réunies à Paris durant six mois, elles tenteront de refaçonner le monde, inspirées par les grands principes du Président Wilson.

En 1918, les quatre années de guerre ont changé l'histoire du monde, laissant une Europe divisée et durablement affaiblie, une Europe qui marque le pas et dont la prééminence sur la scène internationale est remise en cause. Il faudra l'échec de la Société Des Nations, les affres de la Grande Dépression et l'abîme de la Seconde Guerre mondiale pour finalement établir les fondations d'un monde de paix et de droit. Ces tentatives successives, infructueuses, donneront naissance à l'idée européenne, enfantée par le drame de la Première Guerre mondiale.

Aujourd'hui, 90 ans après la fin de ces terribles événements, la France se souvient du sacrifice de ses enfants et n'oublie pas celui de tous les hommes venus d'ailleurs pour mourir sur notre sol.

La France se souvient et honore avec respect et gratitude le sacrifice de ses Alliés britanniques et de tous les pays du Commonwealth.

La France se souvient et salue l'engagement fraternel des tirailleurs de la "Force Noire", venus de toute l'Afrique, à côté des combattants d'Afrique du Nord et d'Indochine.

La France se souvient des travailleurs venus de Chine pour contribuer à l'effort de guerre des nations Alliées.

La France se souvient et n'oublie pas l'engagement passionné des deux millions de combattants venus des Etats-Unis d'Amérique.

La France se souvient et rend hommage à tous les belligérants européens, alliés de toujours et ennemis d'hier, aujourd'hui réconciliés dans une Europe en paix autour de l'héritage commun du souvenir de la Grande Guerre.

Aujourd'hui, en ce 11 novembre 2008, la communauté nationale se retrouve dans toutes les communes de France autour des monuments aux morts.

Alors que s'en est allé Lazare Ponticelli, dernier représentant de la génération sacrée des Poilus, nous entrons dans le temps de l'Histoire, un temps où nous contemplons désormais ces événements du passé sans le regard des derniers témoins.

Honorons le souvenir et la mémoire de tous les morts de la Grande Guerre, transmettons cet héritage sacré et douloureux aux jeunes générations.”

Jean-Marie Bockel





La mort d'un jeune père de famille au mois d'octobre sur la commune de Salies, à la suite d'une intoxication au monoxyde de carbone sur le chantier de sa maison en construction vient de nous rappeler la dangerosité de ce gaz. On estime en effet à 6 000 le nombre des victimes d'intoxications au monoxyde de carbone hospitalisées chaque année et à 300 le nombre des décès. Alors soyons prudents.

Monoxyde de carbone attention danger

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore, ce qui le rend particulièrement dangereux. Sa présence dans l'air résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il diffuse très vite dans l'environnement où il agit comme un gaz asphyxiant très toxique.

Il existe deux types d'intoxication au monoxyde de carbone :

- l'intoxication aiguë, qui entraîne une intervention des secours en urgence et se manifeste par des vertiges, une perte de connaissance, une impotence musculaire, voire un coma et le décès.
- l'intoxication chronique, qui entraîne des maux de tête, des nausées, une confusion mentale. Difficilement détectable, elle peut entraîner, à la longue, des troubles cardiaques ou respiratoires. Ce type d'intoxication serait aussi suspecté de perturber le développement cérébral des enfants et notamment leur fonctionnement intellectuel.

Les consignes de sécurité en cas d'accident dû au monoxyde de carbone sont simples :

1. Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
2. Faire évacuer les locaux et vider les lieux de leurs occupants.
3. Appeler les secours : 18 pour les pompiers ou 15 pour le SAMU

4. Ne réintégrer les locaux qu'après le passage d'un professionnel qualifié qui recherchera la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer.

5. Contacter la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales du département ou, pour Paris et les départements 92, 93 et 94, le Laboratoire Central de la Préfecture de Police. Ces services sont en mesure de vous donner des informations complémentaires.

A titre individuel, la prévention passe par l'entretien des appareils, qui doit être réalisé par un professionnel qualifié. Il est recommandé de signer un contrat d'entretien qui garantit une visite annuelle de prévention (réglage, nettoyage et remplacement des pièces défectueuses) et un dépannage gratuit sur simple appel. Quelques conseils simples peuvent permettre d'éviter un grand nombre d'accidents.

Source : Direction générale de la santé
Sous direction Gestion des risques et des milieux. Mise en ligne : décembre 2003
Actualisation : octobre 2007
<http://www.sante.gouv.fr>





Pays de l'Albigeois et des Bastides Sur Internet, le Pays à la loupe



Une crèche, un producteur, des données sur l'économie, des cartes sur l'habitat, des infos sur l'agriculture... Voilà www.observatoire-albigeois.org, un nouveau site qui ne manque pas de ressources.

L'observatoire www.observatoire-albigeois.org du Pays, consultable d'un clic sur Internet, permet aux habitants, aux acteurs et élus du Pays de l'Albigeois et des Bastides de mieux connaître leur territoire.

On y trouve, par exemple, les producteurs en vente directe. Ils présentent, photos à l'appui, leur ferme et produits : viande, pain, miel... De nombreuses fiches proposent de découvrir les services à la population (crèches, points d'accès à internet, maisons de retraite...) ou encore les associations et activités culturelles.

Sur cet observatoire du Pays, on peut également rechercher un logement communal à louer, un terrain communal à acheter... le tout en quelques clics. Toutes les informations pratiques, comme les adresses et téléphones, sont

ainsi facilement accessibles. L'ensemble est illustré de cartes de localisation et de photos.

L'observatoire permet également de mieux connaître son territoire et sa commune en accédant à des cartes dynamiques, à des documents ou des articles. De nombreuses thématiques sont abordées depuis l'économie et l'emploi, l'environnement ou l'habitat, la culture et les services à la population.

Alors n'attendez plus. Pour trouver des pommes ou un fromage de chèvre produits localement, chercher une crèche pour votre petite dernière ou réaliser une carte de votre village, rendez-vous d'un clic sur www.observatoire-albigeois.org.

(Ce site a été réalisé avec le concours de la Région et de l'Europe dans le cadre du programme PRAI Midi-Pyrénées)



www.observatoire-albigeois.org

Contact : Julien FRAT - Pays de l'Albigeois et des Bastides
tél. 05 63 36 20 15, jfrat@pays-albigeois-bastides.org



- CONSEIL MUNICIPAL - Séance du vendredi 7 Novembre 2008 à 20 heures 30

L'an deux mille huit, le sept novembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Marssac sur Tarn, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents :

- Anne-Marie ROSÉ, Maire ;
- Bruno DORÉ, Bruno LADOUCKETTE, Jean-Pierre PUJOL, Anne ROUMEGAS PORCHE, Adjoint
- Jean BANQUET, Dominique FERRIÈRE, Cendrine GATUMEL, Christiane GÉLIS, Thierry MALLÉ, Jean-Charles NEHR, Isabelle NESPOULOUS, Philippe NEUVILLE, Gilbert ROCHE, Christelle SUAUAU, Thierry STÉFANON, Isabelle VILAS, Jean-François VINCENT, Jean-Marc WISNIEWSKI, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

- Véronique BOSCH, représentée par Isabelle VILAS
- Pascal CRÉPIN, représenté par Jean-Marc WISNIEWSKI
- Colette DURAND, représentée par Jean BANQUET
- Lydie PICARONIE, représentée par Bruno LADOUCKETTE

Secrétaire de Séance :

Isabelle NESPOULOUS

Madame le Maire ouvre la séance en sollicitant les observations au compte-rendu du dernier conseil. En l'absence d'observations, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire informe l'assemblée que le point " Garantie d'emprunt/ZAC du Bourdelas " est supprimé de l'ordre du jour de la soirée et sera traité lors du prochain conseil municipal, prévu le 21

novembre, au cours duquel sera présenté le Compte Rendu Annuel à la Collectivité de la Zone d'Aménagement Concerté du Bourdelas.

Elle précise par ailleurs qu'elle présentera au conseil les conditions de l'emprunt qu'elle vient de contracter pour la commune, conformément aux délégations qui lui ont été accordées par le conseil municipal.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

Cession à l'euro symbolique d'une parcelle appartenant à Mr et Mme PRIVAT à la commune de Marssac

Mr Bruno Doré, adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux, expose les faits : Rue du Moulin, divers réseaux ont été implantés en partie sur la propriété de Monsieur et Madame PRIVAT. Ces personnes souhaitent donc céder à la commune la partie comprenant ces réseaux, et ceci à l'euro symbolique. A cet effet, ils ont fait réaliser, à leurs frais, un plan de division et de bornage établi par Monsieur GUIBERT, géomètre, en date du 02/02/2008. Ils proposent donc de céder à la commune la parcelle n° 400, section AS, d'une superficie de 25m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'ACCEPTER la cession proposée par M et Mme Privat à l'euro symbolique de la parcelle n° 400, section AS, d'une superficie de 25 m² ;
- DE PRENDRE EN CHARGE les frais notariés, les frais de géomètre ayant été à la charge des vendeurs.

Animation du Conseil Municipal Jeunes Recrutement d'un vacataire

Madame le Maire rappelle qu'un "Conseil Municipal Jeunes" fonctionne depuis plusieurs années à l'école de Marssac et propose à l'assemblée de reconduire cette action. La Commission " Service Social Handicap " a travaillé sur ce projet ; il lui apparaît préférable que cette action auprès des jeunes soit menée avec l'appui d'un professionnel de l'animation. L'ancien animateur du Conseil



Municipal Jeunes, William Chèvre, actuellement employé de la Clé des Champs, serait d'accord pour assurer cette animation à raison de deux heures par mois.

Suite à cette présentation, une discussion s'engage sur la durée du temps d'animation à prévoir et sur les budgets à accorder. Il en ressort que la majorité des élus présents :

- valide la reconduction du "Conseil municipal jeunes",
- retient le principe de 24h00 d'animation par an
- retient le principe d'accorder un budget de fonctionnement au Conseil Municipal Jeunes, le montant de ce budget étant fixé après la mise en place du conseil qui devra faire ses propositions
- précise que les élus du "Conseil Municipal jeunes" pourront présenter au conseil municipal des projets d'investissement.

Monsieur Ladoucette, adjoint délégué à l'administration générale et aux ressources humaines, indique que l'emploi de l'animateur se fera sous la forme de vacances pour une durée de vingt quatre heures par an. Il sera rétribué sur la base d'un emploi d'Adjoint d'Animation de 2e classe, échelle 3.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Madame le Maire à recruter un animateur pour des vacances de vingt quatre heures par an sur la base d'un emploi d'Adjoint d'Animation de 2e classe.

SDET - Projet Eclairage Public 2008 - Convention de mandat de Maîtrise d'Ouvrage

Madame le Maire expose que le Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn propose ses compétences pour les travaux désignés : " Extension Eclairage Public Rue des Peyragues - Rue Bernissard "

La participation demandée à la Commune pour ces travaux sera du montant TTC de l'opération diminuée de l'aide financière du SDET, (qui est de 50 % du montant H.T. de l'opération jusqu'à concur-

rence de 25 000,00 euros H.T.).

Madame le Maire indique que le montant de l'opération est estimé à 30 000,00 euros TTC, suivi des travaux compris, arrondi à un montant supérieur afin de pallier tout imprévu. Il y aura remise d'ouvrage et intégration dans le patrimoine communal donnant droit au FCTVA.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de donner au Syndicat Départemental d'Energie du Tarn un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des opérations précitées.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition de Madame Le Maire ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer, au nom de la Commune, la convention ainsi que les pièces s'y rapportant.

Décision de contracter un emprunt pour le financement de la Maison des Associations et de Loisirs

En application de l'article L 2122-23 du CGCT, Madame le Maire rend compte au conseil municipal de la décision qu'elle a prise dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées de signer le contrat de prêt concernant le financement de la Maison des associations et de loisirs.

Elle rappelle que cette décision a fait suite au travail préalable de la commission des finances. Mme Anne Roumégas Porche, adjointe déléguée aux finances et aux entreprises, précise que trois établissements bancaires ont été interrogés et que les conditions du prêt ont été étudiées avec soin afin de garantir au mieux les intérêts de la commune. Il a été ainsi décidé de faire le choix de payer la première échéance à 90 jours de réalisation pour obtenir une baisse des taux.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,



VU la délégation du Conseil Municipal accordée au Maire par délibération en date du 9 juillet 2008,

Le Maire de la commune de Marssac sur Tarn décide de contracter un emprunt pour le financement de la maison des associations et de loisirs auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées.

Caractéristiques de l'emprunt :

Emprunt : 300 000 euros

Taux actuariel : 4,89 %

Durée : 20 ans

Première échéance : 90 jours après la réalisation

Annuité constante : 23 014,89 euros

Taux fixe apparent : 4,476 %

Frais de dossier : 150 euros

La secrétaire générale est chargée de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet du Tarn et à Monsieur le Receveur.

Questions Diverses

Information SNCF

Madame le maire relate l'entretien qu'elle a eu avec deux responsables régionaux des infrastructures de la SNCF qui sont venus lui exposer le projet de la SNCF de supprimer deux passages à niveau sur la commune (rue du Verdier et Guille). Elle indique qu'elle a clairement indiqué que la population n'était pas demandeuse de ces suppressions mais que ces interlocuteurs paraissaient déterminés à avancer dans ce projet : un comptage des passages a été effectué rue du Verdier et une enquête publique devrait être mise en place courant novembre. Monsieur Jean-Marc Wisniewski exprime alors de vives craintes sur ce projet, notamment en ce qui concerne la fermeture du passage à niveau Rue du Verdier qui couperait selon lui la commune en deux. Le conseil municipal s'interroge ensuite sur les possibilités qu'aurait la commune de s'opposer à cette décision, ou d'obtenir des contreparties. Madame le maire indique qu'elle va recontacter la SNCF pour connaître les résultats du comptage et les suites que celle-ci compte donner à la procédure.

Madame Cendrine Gatamel regrette que le distributeur de billets de train installé à la gare de Marssac, suite à la fermeture des guichets, n'accepte pas les cartes bancaires.

Assemblée générale du SDET

Monsieur Jean-François Vincent informe l'assemblée de la mise à disposition du document de l'Assemblée Générale du Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn dans la bannette de monsieur Jean-Marc Wisniewski.

Commission Mobilité C2A

Monsieur Philippe Neuville informe l'assemblée du lancement par la C2A d'un appel d'offre pour les abribus intégrant les panneaux publicitaires de toutes les communes du territoire. Ce point devra être éclairci afin de connaître les marges de manœuvre des communes sur ce dossier.

ZAC du Bourdelas

Monsieur Jean Banquet attire l'attention des élus sur l'intérêt de la question de la rente électrique liée au terrain de l'ancienne usine à chaux, sis sur la ZAC du Bourdelas. Il rappelle que l'énergie livrée par EDF est très importante (maximum annuel = 720 000 KWh) mais que la puissance mise à disposition l'est beaucoup moins (120 KW). En conséquence, si la municipalité décidait d'installer un équipement collectif sur cette zone, il serait souhaitable que celui-ci utilise de l'énergie en continue afin de "rentabiliser" au maximum l'investissement consenti. Il précise en outre sa crainte de voir échapper cette rente à la collectivité si le découpage des terrains de la ZAC dans cette zone ne recouvrait pas l'emplacement exact de l'ancienne usine à chaux. Il ne lui paraît pas certain, en effet, que le bénéfice de la rente soit maintenu pour la collectivité si ce recoupement n'est pas exactement respecté. Mme le Maire rappelle que la commercialisation du terrain en question ne devrait pas intervenir avant 2010, ce qui devrait laisser le temps nécessaire aux élus pour étudier ces questions.



Tarif location de salles municipales aux associations locales

Monsieur Philippe Neuville demande des précisions sur les projets communaux quant au maintien ou non de la gratuité de la location de salles communales pour les associations de Marssac. Mme le Maire précise que la question s'est posée notamment pour les demandes de section locale de parti politique qui font remonter leur demande par des adhérents qui habitent la commune. A ce jour aucune décision n'a été prise en conseil et la gratuité reste donc maintenue. Ce point devra cependant être précisé ultérieurement.

Commission Environnement C2A

Madame Cendrine Gatamel informe l'assemblée du projet de changement du mode de collecte des ordures ménagères en 2010 pour les communes de la zone C dont fait partie Marssac. Il s'agit, par ce changement, d'optimiser la collecte pour réduire les coûts. La collecte des OM résiduelles ne se ferait plus deux fois par semaine mais seulement une fois. Le tri sélectif, quant à lui, pourrait être mis en apport volontaire. Devant l'importance de la modification du service, le conseil municipal souhaite que la commission environnement de la commune accompagne ce dossier. Madame Cendrine Gatamel et Monsieur Gilbert Roche, tous deux représentants de la commune de Marssac à la commission environnement de la C2A, seront chargés d'être porteurs des préoccupations des Marssacois auprès de la commission sur ce sujet.

Comptes-rendus des commissions de la C2A

Il est demandé que tous les comptes-rendus des commissions de la C2A qui arrivent en mairie soient transférés par mail aux élus.

Frais de déplacements des conseillers municipaux

En réponse à la question de Monsieur Jean-François Vincent et conformément à la réglementation la commission des finances propo-

sera au conseil municipal des règles de remboursement pour les frais de déplacements engagés par des conseillers municipaux lors de convocations à des réunions où ils sont mandatés pour représenter la commune.

Agenda

-
- 13 novembre
Appel d'offres Maison des Associations à 14h
- 14 novembre
Remise des prix de l'opération "Maisons, jardins et balcons fleuris" à 18h30
- 18 novembre
Réunion de présentation du Schéma de Cohérence Territoriale à tous les conseillers municipaux des 17 communes membres de la C2A à 20h30
- 19 novembre
Commission du personnel à 18h30
- 29 novembre
Opération "Fleurissement citoyen" à 14h
- 19 décembre
Noël du personnel à 17h45
Concert de Noël à 20h30
- 10 janvier
Repas des aînés à 12h
- 23 janvier
Vœux à la population.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 22 heures 40.*

vosre mairie

Tél 05 63 55 40 47
Fax 05 63 53 10 15
mairie-marssac@wanadoo.fr
www.mairie-marssac.org

Horaires d'ouverture
lundi, mardi, jeudi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
mercredi : 8h30 à 12h
vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h
samedi de 9h à 12h



Plus besoin de carte à la déchetterie

Communiqué du SITOMA (syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'albigeois

Dorénavant, les usagers particuliers sont acceptés en déchetteries sans titre d'accès ni justification. Bien

entendu, les usagers sont soumis au règlement intérieur en vigueur (disponible sur demande) de chaque déchetterie. Concernant les usagers professionnels (véhicules marqués et identifiés au nom d'une société et véhicules supérieurs à 3,5t de PTAC) ils bénéficient d'un accès spécifique sur le site de Ranteil (05 63 47 00 27).

SITOMA : 05 63 43 43 62, sitoma@mairie-albi.fr



Nos agents municipaux se forment à la sécurité et aux premiers secours

A la demande de nombreux agents et de la municipalité, une formation aux premiers secours (PSC1) a été organisée à la mairie de Marssac avec l'aide et le financement du Centre national de la Fonction Publique Territoriale. Cette formation, animée par la Croix Rouge, se déroule sur

deux journées. Devant la forte demande des agents, la municipalité a choisi de former dans un premier temps tous les agents intervenant à l'école et aux services techniques, ainsi qu'au moins un agent dans chacun des autres services.

Une deuxième session sera organisée début 2009 pour tous ceux qui n'ont pas pu prendre part à la première séance.

Vente de calendriers à domicile : attention aux arnaques

Nous avons été informés que des démarchages à domicile illégaux avaient lieu sur la commune. Des personnes se faisant passer pour des salariés de la COVED proposent des calendriers.

Nous avons contacté cette société qui nous a précisé que ses agents, lorsqu'ils passeront sonner à nos portes, auront

l'uniforme de la Coved. Voici la liste des personnes habilitées à vendre des calendriers.

Mr Saïd AIT-AISSA
Mr Yvan BERGER
Mr Jacques TRUCQUET
Mr Sébastien PICARD
Mr Félix DE CARVALHO

Vigilance donc ! Et bon accueil pour les "VRAIS" démarcheurs.

numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47
Gendarmerie	17
Samu	15
Pompier	18 d'un poste fixe et 112 d'un portable
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81
Alcooliques Anonymes	05 63 35 66 17
Alzheimer Info	0811 112 112
Cancer Info Service	0810 810 821
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24
Drogues info Service	0800 23 13 13
Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Ecoute Handicap Moteur	0800 500 597
Ecoute Infos Sclérose en Plaques	0800 854 976
Enfance et Partage	0800 05 12 34
Protection et Assistance aux Personnes Agées	0800 020 528
Sida Info Service	0800 840 800
SOS Amitié	05 63 54 20 20
SOS Enfants disparus	0810 012 014
Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Tabac Info Service	0825 309 310
Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Allo Enfance Maltraîtée	0800 559 557

ETAT CIVIL

DU 12 JUILLET 2008 AU 20 OCTOBRE 2008

Avec l'autorisation des intéressés ou de leurs proches



N a i s s a n c e s

PONCET Gwenaëlle	8 Août
MOUYSSSET Dorian	31 Août
LE MOUËL Arnaud	1er Octobre
MARTINEZ Elisa	4 Octobre



M a r i a g e s

TONIONI Guillaume et BARTHÈS Hélène	12 Juillet
ANDRÉ Xavier et BALLESTER Audrey	19 Juillet
FOISSAC Serge et ISTAS Monique	4 Octobre



D é c è s

MARCEN Eloy époux ARTIGUES	13 Septembre
SPADA Joseph époux HÉBRARD	7 Août
JAMMES Yvonne veuve FABRE	25 Septembre
ESTADIEU André époux FABRE	18 Octobre

Marssacois(e)s, vous avez la parole

Marsac Info se veut la caisse de résonance de notre village. Marsac Info est VOTRE journal. Suggestions, commentaires, offres de services, demandes... ou encore désir d'animer une rubrique qui vous tient à coeur (vieilles photos, portraits, critiques littéraires, bourses d'échange...), rien de plus simple ! Contactez-nous, envoyez-nous vos éléments par mail ou déposez-les à l'accueil de la Mairie. A bientôt !

Pascal Crépin - 06 37 74 30 54
pascal.crepin@wanadoo.fr

Thierry Stéfanon - 06 23 87 24 98
thierry.stefanon@wanadoo.fr

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 13 décembre 2008
 de 14h à 19h - Place du Barry

Expositions, ventes, animations
 musicales, activités ludiques et
 gratuites pour les enfants...

et la visite du Père Noël...



DÉJÀ PLUS DE 200 INSCRIPTIONS...
NE TARDEZ PAS À RÉSERVER

marssac info

Grand repas des aînés de Marssac



Chose promise, chose due ! Nous l'avions annoncé dans notre campagne et à l'approche de la fin de l'année, une équipe d'élus dynamiques et pleins d'idées s'est mise au travail... Le 1er repas des aînés de Marssac de notre mandat aura lieu :

*le samedi 10 janvier 2009 à 12H00
à la salle polyvalente de Marssac/Jarn*

Ce moment festif (repas et animation), pris entièrement en charge par la Mairie, s'adresse aux personnes de la commune de 70 ans et plus ainsi qu'à leur conjoint.

S'inscrire est obligatoire : vous pouvez le faire dès aujourd'hui au moyen du bulletin ci-dessous.



Bulletin d'Inscription

*à compléter et retourner à la
Mairie avant le 13/12/2008 **

NOM ----- Prénom -----

Date de naissance -----

Accompagné de : NOM et prénom du conjoint -----

Adresse -----

Téléphone -----

Je m'inscris au repas des aînés du 10 janvier 2009.

Signature

* Nombre de places limitées par la capacité d'accueil de la salle polyvalente ; inscription par ordre d'arrivée des bulletins en Mairie.

* En cas de difficulté pour vous déplacer, merci de contacter la Mairie au 05.63.55.40.47

* Pas d'inscription par téléphone.